



Concours 2015 des Écharpes d'Or : 10 collectivités territoriales récompensées pour leur action de prévention des accidents de la route

L'association Prévention Routière a rendu public le palmarès 2015 de son concours des Écharpes d'Or lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 11 décembre 2015. Huit Écharpes et deux Prix Spéciaux ont été décernés.

Le concours des Écharpes d'Or, organisé depuis 1990 par l'association Prévention Routière, a pour objectif de distinguer les initiatives prises par les collectivités locales afin d'améliorer la sécurité routière, et ce, quels que soient leur taille et leurs moyens financiers.

Depuis 25 ans, plus de 1 700 collectivités territoriales ont participé au concours des Écharpes d'Or et 210 ont été récompensées pour leurs réalisations.

«En 1990, on dénombrait 4 fois plus de tués sur les routes françaises et c'est cette même année qu'était instaurée la limitation de vitesse à 50 km/h en ville. En 25 ans, beaucoup de choses ont changé dans le paysage de la sécurité routière. Si la mobilisation des gouvernements successifs a participé à l'amélioration de la sécurité routière, les lauréats des concours des écharpes d'Or depuis 25 ans, et particulièrement ceux de 2015, prouvent l'importance de la proximité et de l'action locale pour aider au changement des comportements sur nos routes.» explique François Pierson, président de l'association Prévention Routière.

Le Palmarès 2015 des Écharpes d'Or de l'association Prévention Routière :

Parmi les candidatures reçues cette année, huit Écharpes et deux prix spéciaux ont été décernés :

Écharpe "Communes de moins de 1 000 habitants"	NAVES (Nord)
Écharpe "Communes de 1 000 à 5 000 habitants"	SAINT-CERGUES (Haute-Savoie)
Écharpe "Communes de 5 000 à 10 000 habitants"	FOULAYRONNES (Lot-et-Garonne)
Ex-aequo	
Écharpe "Communes de 5 000 à 10 000 habitants"	PIERRELAYE (Val d'Oise)
Écharpe "Communes de 10 000 à 50 000 habitants"	SAINT-AMAND-MONTROND (Cher)
Écharpe "Communes de 50 000 à 100 000 habitants"	VITRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne)
Écharpe "Communes de plus de 100 000 habitants"	LIMOGES (Haute-Vienne)
Écharpe "Conseils départementaux ou régionaux"	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE
Un Prix spécial "des adhérents"	LAXOU (Meurthe-et-Moselle)
Prix spécial "Conseils d'enfants et de jeunes" (remis en partenariat avec l'ANACEJ*)	CRETEIL (Val-de-Marne)

Le palmarès et le détail des actions menées par les lauréats sont disponibles, en intégralité, sur www.preventionroutiere.asso.fr.

Contact presse

Sophy SAINTEN

Tel : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

Email : s.sainten@preventionroutiere.asso.fr



PALMARES 2015

ECHARPES DE CATEGORIES :

Communes de moins de 1 000 habitants

NAVES (Nord) – 628 habitants – Maire : Jean-Pierre Dhorme

Communes de 1 000 à 5 000 habitants

SAINT-CERGUES (Haute-Savoie) – 3 300 habitants – Maire : Gabriel Doublet

Communes de 5 000 à 10 000 habitants

FOULAYRONNES (Lot-et-Garonne) – 5 417 habitants – Maire : Bruno Dubos
Ex-aequo

PIERRELAYE (Val-d'Oise) – 8 000 habitants – Maire : Michel Vallade

Communes de 10 000 à 50 000 habitants

SAINT-AMAND-MONTROND (Cher) – 10 189 habitants – Maire : Thierry Vinçon

Communes de 50 000 à 100 000 habitants

VITRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne) – 85 413 habitants – Maire : Jean-Claude Kennedy

Communes de plus de 100 000 habitants

LIMOGES (Haute-Vienne) – 140 000 habitants – Maire : Emile-Roger Lombertie

Conseils départementaux

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE – 1 313 321 habitants –
Président : Philippe Grosvalet

PRIX SPECIAUX 2015 :

Prix spécial des Adhérents

LAXOU (Meurthe-et-Moselle) – 15 286 habitants – Maire : Laurent Garcia

Prix spécial Conseils d'Enfants et de Jeunes

CRETEIL (Val-de-Marne) – 91 315 habitants – Maire : Laurent Cathala





JURY 2015
(Délibération le 22 septembre 2015)

PRÉSIDENT

Monsieur François PIERSON
Président
Association Prévention Routière

MEMBRES

Monsieur Emmanuel BARBE
Délégué Interministériel à la Sécurité Routière

Monsieur Mathieu CAHN
Adjoint au Maire de Strasbourg
Président
Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

Monsieur Armand JUNG
Député du Bas-Rhin
Président du Conseil National de Sécurité Routière (CNSR)

Monsieur Frédéric MAISONNEUVE
Directeur Adjoint Assurances Dommages
Groupama

Monsieur Martial PASSI
Maire de Givors
Association des Maires de France

Madame Chantal PERRICHON
Présidente
Ligue contre La Violence Routière

Monsieur Jean-Yves SALAUN
Délégué général
Association Prévention Routière





Communes ou groupements de communes de moins de 1 000 habitants

NAVES

Nord (59)

628 habitants

Maire : Monsieur Jean-Pierre Dhorme

Naves est une petite commune à la croisée de deux départementales importantes, dont l'une dessert la discothèque locale. Si cette voie est droite car il s'agit d'une ancienne voie romaine, elle prend toutefois la forme d'un S après une intersection. Malgré une limitation de vitesse à 50 km/h à cet endroit, deux accidents mortels de nuit ont eu lieu et on déplorait, plusieurs fois par an, des accidents matériels et des blessés légers.

Fort de ce constat et inquiets pour leur population, les services départementaux et le conseil municipal de Naves ont travaillé sur les causes de ces accidents pour décider des actions à mener.



A l'issue de ce travail commun, plusieurs facteurs d'accidents ont été identifiés :

- la configuration de la route (ligne droite suivi d'un S) ;
- des vitesses pratiquées jugées excessives ;
- un carrefour non éclairé ;
- la présence d'une discothèque.

En 2013, la commune a réalisé l'aménagement d'un giratoire avec îlot central en amont de la partie sinueuse de cette route afin de ralentir la circulation. Par ailleurs, le conseil municipal a choisi d'installer un éclairage du carrefour la nuit et de renforcer la signalisation au sol. Un radar pédagogique a également été installé afin de sensibiliser les usagers aux risques de la vitesse. Pour les plus jeunes, des séances d'éducation routière ont été organisées à l'école.

Depuis la mise en place d'infrastructures et d'opérations de prévention du risque routier, aucun accident n'est à déplorer.





Communes ou groupements de communes de 1 000 à 5 000 habitants

SAINT-CERGUES

Haute-Savoie (74)

3 300 habitants

Maire : Monsieur Gabriel Doublet

Depuis plusieurs années, lors de comités de quartiers, les habitants de Saint-Cergues interpellaient les membres du conseil municipal sur les comportements dangereux de certains automobilistes qui traversaient le village pour rejoindre Genève. Malgré la réalisation d'aménagements dédiés (ralentisseurs, radars pédagogiques, chicanes etc) et des campagnes de sensibilisation, l'insécurité routière ressentie par les habitants ne s'améliorait pas. C'est pourquoi, la commune a décidé de changer de ton...

Pour cela, la municipalité a communiqué de façon « décalée » afin de marquer les esprits. En choisissant l'humour, Saint-Cergues a provoqué la prise de conscience attendue chez les automobilistes. Ainsi, 6 panneaux au ton « décalé » ont été implantés sur la commune.

La campagne a été intitulée « Syndrome du champignon » avec en sous-titre « Tous responsables de notre conduite ». Les six panneaux de sensibilisation ont été placés sur la route principale qui est la plus fréquentée. Mobiles, ils sont déplacés tout au long de l'année. Pour compléter ce dispositif de sensibilisation, la commune continue en parallèle ses aménagements de voirie.

La réaction des riverains à cette campagne a été très positive et elle a déclenché un véritable *buzz* médiatique sur les réseaux sociaux et dans la presse. Un succès qui a valu à cette petite commune de Haute-Savoie d'être contactée par d'autres villes pour une reproduction de la campagne.





Communes ou groupements de communes de 5 000 à 10 000 habitants

FOULAYRONNES

Lot-et-Garonne (47)

5 417 habitants

Maire : Monsieur Bruno Dubos

Foulayronnes est située au carrefour de plusieurs axes de circulation importants du département. Depuis 2010, les accidents devenaient plus nombreux sur la commune et le trafic routier, notamment de poids lourds, était également en constante augmentation. Après analyse des accidents, les vitesses inadaptées et l'alcool au volant ont été identifiés comme principales causes. A cela s'ajoutaient de nombreuses incivilités notamment en matière de stationnement aux abords des écoles. Pour ces différentes raisons, la commune a décidé d'agir en mettant en place des actions de prévention et de sensibilisation.



Les objectifs des actions mises en place sont :

- sécuriser les axes routiers ;
- rendre le chemin de l'école plus sûr ;
- réduire les vitesses ;
- limiter le non-respect des règles de stationnement.



Pour sécuriser l'abord des écoles, il a été décidé :

- l'implantation de deux personnages devant la maternelle afin d'attirer l'attention des automobilistes en leur signalant l'abord d'une école pour les amener à ralentir ;
- la création d'une zone 30 ;
- la pose de ralentisseurs.

Afin de lutter contre la vitesse, plusieurs axes accidentogènes ont été équipés de radars pédagogiques et des aménagements de voirie ont été réalisés pour créer des zones de transition limitée à 70 km/h. Par ailleurs, un agent municipal assure désormais la sécurité aux entrées et sorties des classes.

Afin d'attirer l'attention des enfants sur les nouveaux aménagements et les dangers de la rue, un programme de sensibilisation a été mis en place pour les petits de 4 à 6 ans. Les lycéens ont été sensibilisés aux dangers de la vitesse et de l'alcool au volant grâce à une opération intitulée «10 de conduite ». Enfin, les seniors ont bénéficié d'une action de remise à niveau du code de la route.

D'autres aménagements sont prévus pour accroître la sécurité lors des déplacements.





Communes ou groupements de communes de 5 000 à 10 000 habitants

PIERRELAYE

Val-d'Oise (95)

8 000 habitants

Maire : Monsieur Michel Vallade

La commune faisait face à deux problèmes d'insécurité routière : des vitesses excessives pratiquées lors de traversées et des automobilistes peu attentifs aux enfants aux abords des écoles. Dans ce contexte et après concertation entre les différents acteurs de la sécurité routière locale, il a été décidé de mettre en place plusieurs actions de sensibilisation.

Lors de la journée de la courtoisie au volant, en partenariat avec la police municipale, les élèves de CM2 ont interviewé les automobilistes sur les bons comportements au volant. Ils ont également participé à une séance d'éducation routière leur permettant de comprendre les enjeux du risque routier lors de l'utilisation des transports scolaires. Les élèves des classes de CE1 et CE2 ont été sensibilisés grâce à l'opération intitulée « Le code de la route raconté par une chaussure ». Ils ont par ailleurs, passé leur permis piéton. Afin de préparer ceux d'entre eux qui se rendront au collège à vélo, les élèves bénéficient d'un parcours vélo en milieu réel pour déjouer les pièges de la rue. Enfin, les enfants ont participé à un concours de dessins sur le thème de la prévention routière. Les lauréats ont affiché leurs œuvres dans les cars de transport scolaire.



En termes d'aménagement, des pistes cyclables ont été créées afin de développer les déplacements doux.

Les retours des parents et des enseignants, suite à la mise en place de ces actions, sont positifs. Les enfants, grâce à ces actions, sont devenus de véritables prescripteurs des bons comportements à adopter sur la route auprès de leurs parents.





Communes ou groupements de communes de 10 000 à 50 000 habitants

SAINT-AMAND-MONTROND

Cher (18)

10 189 habitants

Maire : Monsieur Thierry Vinçon

Pionnière de l'éducation routière dans le département, la commune a créé en 1994 le premier centre d'éducation routière avec une piste fixe. Ainsi, chaque année les enfants bénéficient d'actions de sensibilisation adaptées à leur âge ainsi qu'à l'évolution de leurs modes de déplacement.

Le centre d'éducation routière propose tout au long de l'année, grâce à ses animateurs et à son matériel dédié, un programme de sensibilisation adapté aux élèves permettant également au plus grand nombre d'être attentifs aux dangers de la route :

- sensibilisation des CP/CE1 sur le temps d'accueil périscolaire ;
- sensibilisation des élèves du CE2 au CM2 ;
- préparation de l'APER et des ASSR pour les élèves de l'IME ;
- sensibilisation des jeunes du CFA agricole ;
- sensibilisation à la conduite accompagnée pour les adolescents ;
- remise à niveau du code de la route pour les seniors ;
- mise en place d'une action « Piéton-vélo » pour les seniors.



Pour réaliser ces actions, la municipalité met à disposition deux agents municipaux formés à la prévention du risque routier.

En complément de ces actions de sensibilisation, la ville a réalisé des aménagements de voirie avec notamment la création de zones 30 et « d'espaces partagés » ainsi que la sécurisation des abords de certains établissements scolaires.





Communes ou groupements de communes de 50 000 à 100 000 habitants

VITRY-SUR-SEINE

Val-de-Marne (94)

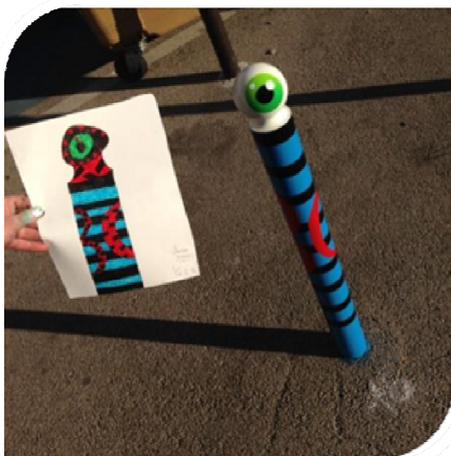
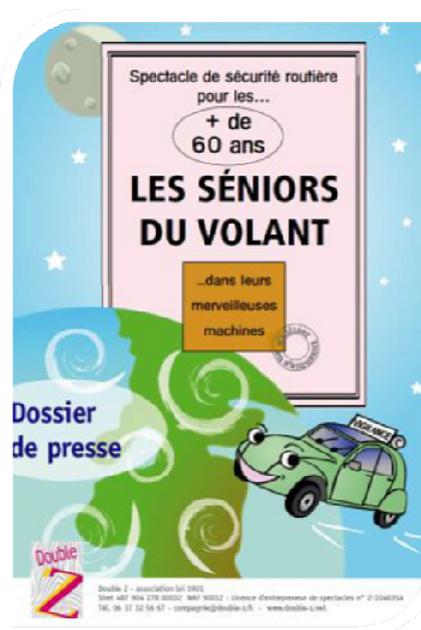
85 413 habitants

Maire : Monsieur Jean-Claude Kennedy

Chaque année, la ville comptabilise un nombre trop important d'accidents corporels.

Après analyse de l'accidentologie, les lieux les plus dangereux ont été sécurisés grâce à des aménagements spécifiques.

Par ailleurs, de nombreuses actions de sensibilisation aux risques routiers ont été mises en place pour sensibiliser les usagers les plus vulnérables en ville, à savoir les piétons et les personnes âgées. Vitry-sur-Seine a mis en place un vaste programme d'éducation routière en direction de toutes les classes du CP au CM2 ainsi qu'une journée multi-ateliers dans les écoles. Elle a également sensibilisé les seniors et le personnel municipal grâce à un spectacle intitulé « Les seniors au volant ».



Une campagne d'affichage a complété ce dispositif de sensibilisation. Enfin, pour rendre plus ludiques et plus visibles les mobiliers urbains qui protègent les trottoirs, la ville a fait appel à l'artiste Le Cyklop qui, avec les élèves de CE2, a créé des éléments graphiques liés aux panneaux pour pouvoir décorer les potelets et par la même occasion, informer les automobilistes qu'ils arrivent dans une zone avec enfants.

Pour pérenniser ces actions, la ville a édité un guide expliquant le réaménagement et l'importance du respect de certains comportements pour un meilleur partage de la rue.





Communes ou groupements de communes de plus de 100 000 habitants

LIMOGES

Haute-Vienne (87)

140 000 habitants

Maire : Monsieur Emile-Roger Lombertie

Devant l'augmentation des accidents corporels, la ville de Limoges a décidé de réagir de deux manières distinctes : sécuriser les déplacements en intervenant sur la voirie et sensibiliser dès le plus jeune âge au risque routier.

Pour cela, des zones de stationnement sécurisées pour les transports scolaires ont été installées aux abords des écoles, en plus de ralentisseurs pour les automobilistes et du déploiement de nouveaux passages piétons.

Pour faciliter la cohabitation des différents usagers de la route qui se croisent quotidiennement, la ville de Limoges a choisi d'aménager des zones 30 et des zones de rencontre.



En ce qui concerne la sensibilisation, la piste d'éducation routière a été refaite afin de permettre aux élèves de CM1 et CM2 de bénéficier d'un enseignement théorique et pratique. Par ailleurs, les plus petits ont pu profiter d'un programme de sensibilisation aux dangers de la rue. Et pour que les plus grands puissent prendre conscience des risques, une opération intitulée « Piétons fragiles » a été mise en place.





Conseils départementaux et conseils régionaux

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Loire-Atlantique (44)

1 313 321 habitants

Président : Monsieur Philippe Grosvalet

Chaque année, entre 60 et 80 personnes trouvent la mort sur les routes du département. C'est pourquoi, la sécurité routière est devenue une priorité du conseil départemental. Pour ce faire, une politique qui porte sur trois axes a été mise en place : la sécurisation des infrastructures, le changement de comportements des usagers de la route et la formation du personnel.

Pour sensibiliser les plus jeunes, le conseil départemental a mis en place des actions qui leur sont destinées : opérations « gilets jaunes », campagnes dans les collèges, journées de prévention, etc.

En 2012, le conseil départemental a lancé l'action « La sécurité routière c'est notre affaire » afin d'inciter les jeunes à être les véritables acteurs de leur sécurité sur la route. Ainsi, ce sont près de 4 500 jeunes qui ont été sensibilisés.

Fin 2013, le conseil départemental a décidé de renouveler l'opération en lançant un appel à projets, ouvert aux structures extra-scolaires, pour la réalisation d'actions en 2014. Une attention particulière a été portée aux projets initiés par les jeunes.

Les élèves de la maternelle aux établissements d'enseignement supérieur pouvaient présenter un projet. Un seul mot d'ordre : être innovant !

Finalement, 26 dossiers ont été retenus et ont permis le financement de plusieurs actions telles que l'organisation de conférences, la mise en place d'ateliers pratiques, des actions théâtrales, la réalisation d'actions de conduite accompagnée, l'achat de signalétique routière et l'aménagement de pistes d'éducation routière.

Le département a également aménagé et modernisé le réseau routier ... sans oublier de favoriser les déplacements doux, en plus de la mise en place de dispositifs de contrôle des vitesses !

L'appel à projets fut un succès puisqu'il a permis de démultiplier les actions sur l'ensemble du territoire tout en impliquant fortement les jeunes.





Prix spécial des Adhérents

LAXOU

Meurthe-et-Moselle (54)
15 286 habitants
Maire : Monsieur Laurent Garcia

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, la ville a décidé de mettre en place des actions de sensibilisation plus particulièrement destinées aux usagers les plus vulnérables (enfants, cyclistes, seniors).

Les actions mises en place avaient pour objectifs de transmettre aux usagers les bons comportements à adopter :

- mise en place d'une action pour apprendre à manier correctement son vélo, accompagnée d'un contrôle des vélos et une remise de brassards réfléchissants ;
- passage du permis piéton pour les élèves de CP ;
- mise en place d'une campagne de sensibilisation intitulée « PV » avec la participation des enfants qui aidaient au repérage des véhicules mal stationnés. En apposant une carte sur le pare-brise, ils permettaient de sensibiliser sur les dangers d'un mauvais stationnement ;
- réalisation par les enfants d'un livret « Laxou sur les routes » qui regroupe tous les conseils utiles pour prévenir des dangers de la rue.



Afin de sensibiliser le plus grand nombre d'usagers, ces actions sont reconduites chaque année avec de nouveaux angles d'approche.





Prix spécial « Conseils d'enfants et de jeunes »

CRETEIL

Val-de-Marne (94)

91 315 habitants

Maire : Monsieur Laurent Cathala

La circulation dans la ville de Créteil est très dense. L'analyse des enfants du conseil des jeunes a permis de révéler que les premiers déplacements seuls s'effectuaient dès 9 ans. Face à ce constat, ils ont imaginé un test des connaissances, façon « code de la route », en milieu réel. L'objectif : montrer aux enfants qu'il est possible de se déplacer dans la ville sans danger dès lors que l'on connaît les règles de circulation piétonne et cycliste.

2) Descendre d'un bus et traverser



3) Voitures stationnées



Ce projet était également un moyen de sensibiliser les adultes et notamment les parents qui n'ont pas toujours un comportement exemplaire aux abords des écoles.

Ce « code de la route des enfants » a rencontré un très grand succès. Il a été par la suite utilisé lors d'ateliers de prévention routière dans le cadre des temps périscolaires, puis inscrit au programme du projet d'école pour les CM1/CM2 dans trois écoles de la ville.



81 candidatures en 2015

CATEGORIE	COLLECTIVITE LOCALE	DEPARTEMENT
Moins de 1000 habitants	Chedigny	Indre-et-Loire (37)
	Naves	Nord (59)
	Saint-Caprais-de-Lerm	Lot-et-Garonne (47)
1 000 à 5 000 habitants	Egletons	Corrèze (19)
	La Chapelle-de-Guinchay	Saône-et-Loire (71)
	La Chaussée d'Ivry	Eure-et-Loir
	Metz-Tessy	Haute-Savoie (74)
	Mirande	Gers (32)
	Saint-Cergues	Haute-Savoie (74)
	Souillac	Lot (46)
	Torcy	Saône-et-Loire (71)
Villers-sur-Mer	Calvados (14)	
5 000 à 10 000 habitants	Briec	Finistère (29)
	Carmaux	Tarn (81)
	Epernon	Eure-et-Loir (28)
	Foulayronnes	Lot-et-Garonne (47)
	Grenade-sur-Garonne	Haute-Garonne (31)
	Montévrain	Seine-et-Marne (77)
	Pierrelaye	Val-d'Oise (95)
	Vaujourn	Seine-Saint-Denis (93)
	Veigné	Indre-et-Loire (37)
10 000 à 50 000 habitants	Anglet	Pyrénées-Atlantiques (64)
	Auray	Morbihan (56)
	Blois	Loir-et-Cher (41)
	Boissy-Saint-Léger	Val-de-Marne (94)
	Bourg-les-Valence	Drôme (26)
	Bruay-la-Buissière	Pas-de-Calais (62)
	Caudebec-les-Elbeuf	Seine-Maritime (76)
	Châteauroux	Indre (36)
	Château-Thierry	Aisne (02)
	Châtillon	Hauts-de-Seine (92)
	Communauté de Communes de la Région de Haguenau	Bas-Rhin (67)
	Elbeuf	Seine-Maritime (76)
	Frontignan-la-Peyrade	Hérault (34)
	Halluin	Nord (59)
	Illkirch-Graffenstaden	Bas-Rhin (67)
	La Baule-Escoublac	Loire-Atlantique (44)
	La Madeleine	Nord (59)
	La Teste-de-Buch	Gironde (33)
	Laxou	Meurthe-et-Moselle (54)
	Martigues	Bouches-du-Rhône (13)
	Mitry-Mory	Seine-et-Marne (77)



10 000 à 50 000 habitants	Poissy Roanne Romans-sur-Isère Saint-Amand-Montrond Saint-Estève Saint-Etienne-du-Rouvray Saint-Joseph Saint-Martin-de-Crau Sainte-Rose Savigny-Le-Temple Six-Fours-Les-Plages Tingueux Valenciennes Villefranche-sur-Saône	Yvelines (78) Loire (42) Drôme (26) Cher (18) Pyrénées-Orientales (66) Seine-Maritime (76) Réunion (974) Bouches-du-Rhône (13) Guadeloupe (971) Seine-et-Marne (77) Var (83) Marne (51) Nord (59) Rhône (69)
50 000 à 100 000 habitants	Belfort Calais Cayenne Communauté d'agglomération du Sicoval Vitry-sur-Seine	Territoire-de-Belfort (90) Pas-de-Calais(62) Guyanne (973) Haute-Garonne (31) Val-de-Marne (94)
Plus 100 000 habitants	Limoges Nîmes	Haute-Vienne (87) Gard (30)
Conseils départementaux/régionaux	CD Ardèche CD Aude CG Doubs CD Finistère CG Loire-Atlantique CD Loiret CD Lot-et-Garonne CD Moselle CD Oise CD Val de Marne	Ardèche (07) Aude (11) Doubs (25) Finistère (29) Loire-Atlantique (44) Loiret (45) Lot-et-Garonne (47) Moselle (57) Oise (60) Val-de-Marne (94)
Conseils de Jeunes	Blyes Créteil Ermont Girromagny CD des jeunes de Vendée Les Forges Rabastens Seichamps	Ain (01) Val de Marne (94) Val-d'Oise (95) Territoire-de-Belfort (90) Vendée (85) Vosges (88) Tarn (81) Meurthe-et-Moselle (54)

